SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES
GROUPE BANQUES POPULAIRES
CAISSES D'EPARGNE

SUD-SOLIDAIRES BPCE
Section Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon

Union syndicale Solidaires

Montpellier, le 16 / 02 / 2017
N°2017 - 05

Le million, le million, le million !!!!

Si on peut reconnaître quelque chose de positif aux œuvres sociales dans l'entreprise, c'est que l'offre est large, et les sollicitations nombreuses et variées…
Manque de chance, à moins que cela soit dû à toute autre chose, le budget conséquent utilisé ne profite pas forcément à tout le monde, et notre souhait est qu'une majorité de salariés (notamment les bas salaires) consomme l'offre du Comité d'Entreprise que nous voulons élargir à tout le territoire.

Les questions que nous souhaitons mettre sur la table si nous devions être majoritaires, ou simplement participer à une gestion collégiale du comité d'entreprise, sont simples et il faut arrêter de dire que nous mettrions en péril nos acquis en la matière : nous constatons malheureusement que trop peu de salariés sont concernés et « consomment » l'offre du C-E, par contraintes budgétaires, géographiques, familiales, incompatibilité de choix, etc…..

Il faut aussi savoir que le budget annuel, alloué au C-E par l'entreprise, dépend de la masse salariale et avoisine le million d'euros pour 2016. Il n'est en rien dépendant de l'étiquette syndicale des gestionnaires du C-E, ou de leurs accointances avec les dirigeants qui leur allouent chaque année ce budget conséquent, budget qu'il s'agira de faire croître comme cela est possible.

Voyages, locations, stages culturels et sportifs, abonnements cinémas, chèques lire et chèques disque, chèques vacances, soirée de fin d'année, noël des enfants…
Sur ces sujets, **nous nous engageons à sonder 100% des salarié(e)s** pour savoir et comprendre pourquoi et comment vous profitez, ou non, des œuvres sociales du Comité d'Entreprise, avec pour objectif d'avoir toujours plus d'équité et de transparence.
Il n'est pas facile, nous le concevons, de se remettre en question sur ces sujets, à plus forte raison lorsque l'on s'arque boute sur des croyances et certitudes ancrées depuis plus de 20 ans.

Nous nous engageons aussi à ce :
☞ que chaque centime du budget qui sera dépensé, le soit rigoureusement en toute transparence et honnêteté de manière à ce que cela profite au plus grand nombre des salarié(e)s ;
☞ qu'il n'y ait pas le début du commencement d'une suspicion d'un quelconque conflit d'intérêt par le choix arbitraire de tel ou tel prestataire de services ;
☞ que notre gestion rigoureuse permette à chacun(e) de bénéficier un peu plus du budget conséquent dépensé chaque année, tout en conservant les nécessaires rencontres extraprofessionnelles impulsées par les œuvres sociales du C-E ;
☞ qu'on puisse aller puiser dans les C-E d'autres caisses, dans lesquelles des camarades « sudistes » participent à la gestion ou cogestion, les bonnes pratiques et plus-values sociales dont nous pourrions tous et toutes bénéficier.

Nous comptons bien aussi, au cas où nous serions majoritaires, et par respect pour la démocratie participative ouvrir la gestion du C-E aux autres élus car, syndicalistes de terrain, nous ne concevons pas de passer 150 jours par an à traiter de sujets étrangers à nos métiers et leurs contraintes…. Même si nous tiendrons le cap lors de notre mandat sur ce souhait de rendre plus **juste, équitable et transparent** l'usage et la dépense d'un budget de presqu'un million d'euros.

La section SUD-Solidaires CELR